

**Q1) La biodiversité fait partie intégrante de la ville. Elle apporte de nombreux avantages et services écosystémiques aux habitants des villes et villages. Si vous êtes élus, quelles sont les mesures fortes que vous mettrez en place pour favoriser la biodiversité en ville ? Seriez-vous favorables à la création d'une trame verte et bleue urbaine ?**

La biodiversité est l'un des piliers essentiels de notre bien-être, tant pour l'environnement que pour la qualité de vie des citoyens. Nous ne pouvons plus concevoir l'aménagement urbain sans intégrer une réflexion profonde sur le rôle de la nature en ville. C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir considérer la **création d'une trame verte et bleue** à Arlon. Cette trame relierait nos espaces naturels – parcs, cours d'eau, et zones boisées – pour créer un véritable réseau écologique en milieu urbain.

Ce réseau permettrait aux espèces de circuler librement et favorisera la diversité biologique en ville. En parallèle, il offrirait aux citoyens des espaces pour se reconnecter à la nature, promouvant ainsi une meilleure santé physique et mentale. Pour concrétiser cette ambition, nous proposons des actions fortes :

- **Multiplier les parcs urbains et les espaces verts ;**
- **Végétaliser les rues et les espaces publics ;**
- **Favoriser l'agriculture urbaine et les jardins partagés.**

---

**Q2) Une des principales causes de perte de biodiversité est la destruction et la fragmentation des habitats naturels. La Région Wallonne et la commune d'Arlon se sont lancés en 2023 dans une révision des règles qui régissent l'aménagement du territoire. Si vous êtes élus, quelles sont les mesures que vous mettrez en place pour lutter contre l'étalement urbain tout en préservant la qualité de vie des citoyens et limiter la perte de biodiversité ?**

L'étalement urbain est une menace pour la biodiversité, mais aussi pour notre qualité de vie à long terme. Il est impératif de préserver les espaces naturels autour de la ville tout en répondant aux besoins de logement et d'infrastructure de nos habitants. Si nous sommes élus, nous nous engageons à adopter une approche **éco-responsable de l'aménagement du territoire** en priorisant une urbanisation intelligente et plus respectueuse de l'environnement.

Le Schéma de développement communal, voté cette année, est un outil qui nous permet de repenser une urbanisation plus adaptée pour Arlon.

Notre priorité reste de créer des quartiers dynamiques et où la nature a toute sa place.

---

**Q3) Les haies sont les corridors écologiques qui dessinent notre paysage et apportent la protection, le logement, la nourriture à la faune de nos campagnes. Si vous êtes élus, combien de kilomètres de haies vous engagerez-vous à planter sur notre commune ?**

Les haies sont bien plus que de simples séparations entre les champs ou les routes. Elles forment des **corridors écologiques indispensables** pour la faune, abritant des oiseaux, des insectes et d'autres espèces essentielles à la biodiversité. Ces haies participent également à la lutte contre l'érosion des sols et à la régulation du climat local. Si nous sommes élus, nous nous engageons à **faire estimer le nombre de km envisageables, et surtout réalisables**, sur l'ensemble de la commune d'Arlon.

---

**Q4) Les forêts et les marais sont des réservoirs extraordinaires de biodiversité qui doivent être protégés. De nombreux sites de grand intérêt biologique sont identifiés sur notre commune mais n'ont pas encore de statut de protection. Actuellement, les réserves naturelles et les zones Natura2000 couvrent 27% du territoire communal. Si vous êtes élus, vous engagez-vous à augmenter ce pourcentage et de combien ?**

Les forêts, les marais et les zones humides sont des trésors de biodiversité qu'il est impératif de protéger. Ces écosystèmes jouent un rôle vital dans la régulation climatique, la gestion de l'eau et la préservation de nombreuses espèces rares et menacées. Si nous sommes élus, nous nous engageons à **surtout valoriser les zones actuelles avant d'envisager une augmentation de leur pourcentage**.

---

**Q5) La pollution lumineuse a un impact non négligeable sur la vie des espèces nocturnes dans et à proximité de nos villes et villages. Si vous êtes élus, quelles seront les mesures fortes que vous mettrez en place pour limiter la pollution lumineuse de l'éclairage public, des enseignes commerciales et des panneaux publicitaires lumineux ?**

Si nous sommes élus, nous prendrons des mesures ambitieuses pour **réduire la pollution lumineuse** :

- **Révision de l'éclairage public** : en privilégiant les **lumières LED à faible impact**, limitant ainsi la diffusion de lumière bleue nocive pour les écosystèmes.
- **Réglementation des enseignes lumineuses** : Les commerces (non Horeca ou dont l'activité justifie un éclairage nocturne) seront tenus d'éteindre leurs enseignes après 22h afin de réduire la pollution lumineuse inutile.

Ces mesures contribueront à créer des villes plus respectueuses de la nature et plus agréables à vivre pour les habitants.

---

**Q6) De nombreux producteurs locaux sont présents sur notre commune ou les communes voisines. Si vous êtes élus, vous engagerez-vous à promouvoir et à utiliser les produits locaux lors des événements portés par la commune ?**

Nous nous engageons à **promouvoir les produits locaux**, autant que possible et lors des événements organisés par la commune. Soutenir nos agriculteurs et producteurs locaux est un levier puissant pour réduire l'empreinte carbone de nos événements, tout en dynamisant l'économie locale. Nous veillerons à ce que **chaque manifestation communale privilégie les circuits courts**, garantissant ainsi des produits frais, de saison et respectueux de l'environnement.

De plus, nous voulons organiser un **marché de producteurs locaux** pour fédérer les producteurs, entre eux et mettre en valeur leurs produits.

---

**Q7) En matière d'enseignement, si vous êtes élus, envisagez-vous de mettre en place des services de découverte de l'environnement, ou des campagnes de sensibilisation, afin de conscientiser les enfants à des problématiques environnementales (changement climatique, perte de biodiversité, ...) ?**

L'éducation est la clé pour un avenir plus respectueux de notre planète. Si nous sommes élus, nous mettrons en place un **programme d'éducation environnementale** dans toutes les écoles de la commune. Ce programme inclura des **ateliers pratiques** sur la biodiversité, des **sorties nature** pour découvrir les écosystèmes locaux, et des **campagnes de sensibilisation** sur le changement climatique, la gestion des déchets, et l'importance de la préservation de la biodiversité.

En collaborant avec les associations locales, les associations de parents et les experts en environnement, nous veillerons à ce que les enfants d'Arlon soient non seulement conscients des enjeux, mais également **acteurs du changement**. Ces actions permettront de créer une génération de citoyens éclairés et engagés pour un avenir plus vert et durable.

---

Ces réponses sont destinées à exprimer un engagement fort pour une ville durable, avec un accent mis sur la biodiversité et le respect de l'environnement, en répondant aux besoins écologiques de manière concrète et proactive.